

Résumé d'évaluation

Projet ASARIGG

Projet d'amélioration de la Sécurité Alimentaire par la relance de l'irrigué dans les régions du Gorgol et du Guidimakha

Pays : **Mauritanie**

Secteur : **Développement rural, sécurité alimentaire**

Évaluateur : **Camille Hennion, pour Technopolis**

Date de l'évaluation : **Décembre 2021**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CMR 1187

Montant : 11,5 M € (dont 10,5 M€ AFD)

Taux de décaissement : 39%

Signature de la convention

de financement : Janvier 2019

Date d'achèvement : Janvier 2025 (date prévue)

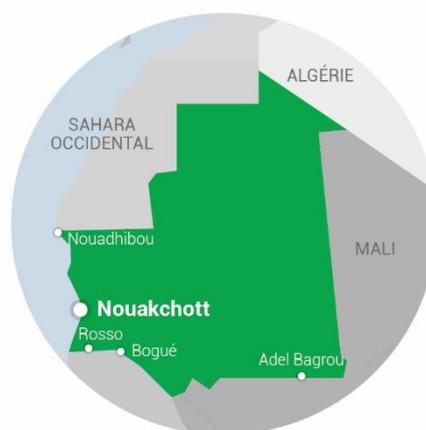
Durée : 6 ans

Contexte

Dans un contexte sahélien où des crises multiples se superposent et le contexte sécuritaire se dégrade, la Mauritanie connaît une relative stabilité. Le pays fait cependant face à de nombreux défis qui participent à sa fragilité. La situation alimentaire et nutritionnelle de la population mauritanienne est particulièrement préoccupante. Le secteur agricole en Mauritanie ne couvre pas les besoins nationaux et ne permet pas de lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire. La Mauritanie connaît régulièrement des périodes de sécheresses, d'inondations et d'invasions de criquets qui provoquent d'importantes pertes de terres arables, le tout aggravé par les effets du changement climatique, par des pratiques agro-pastorales inadaptées et par l'augmentation de la pression humaine et animale. Ceci se traduit notamment par des tensions relatives aux questions foncières, tensions particulièrement fortes dans la vallée du fleuve Sénégal. La région du fleuve Sénégal est caractérisée par la cohabitation des communautés arabo-berbères et des populations noires autochtones peul, wolof, bambara et soninké, et a été le théâtre d'affrontements entre ces différentes communautés à l'origine de conflits fonciers qui perdurent jusqu'à aujourd'hui.

Intervenants et mode opératoire

Maîtrise d'ouvrage pour les composantes 1, 3 et 4 (en partie): SONADER, par délégation du ministère de l'Agriculture
Opérateurs pour la composante 2: GRDR, GRET, TENMYA



Objectifs

Le projet vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et au développement économique des territoires ruraux des régions du Gorgol et du Guidimakha dans la vallée du fleuve Sénégal.

Réalisations attendues

- La composante 1 du projet vise à mener des aménagements hydro-agricoles, à réhabiliter et à équiper 6 périmètres irrigués villageois (PIV) et des périmètres maraichers féminins afin de permettre leur exploitation par les communautés.
- La composante 2 vise à aménager les zones de cultures sèches, à prévenir les conflits et renforcer la cohésion sociale et à réduire le risque d'ensablement des PIV réhabilités (composante 1).
- La composante 3 vise à renforcer les capacités des acteurs locaux sur les enjeux de protection de l'environnement, de prévention des conflits et de citoyenneté et à améliorer les cadres de concertation existants entre les acteurs locaux, les collectivités locales et les services déconcentrés de l'Etat.
- La composante 4 couvre la gestion du projet, le suivi-évaluation et la coordination du programme.

Appréciation de la performance

Pertinence

Le projet ASARIGG est pertinent tant du point de vue des besoins de la population rurale mauritanienne, que des priorités sectorielles gouvernementales. La dimension « prévention des conflits » portée par la composante 2 est également pertinente au vu des tensions sous-jacentes sur les questions foncières dans le pays. La connaissance du contexte par les ONG du consortium et la méthodologie sur laquelle elles s'appuient contribuent à une bonne prise en compte du contexte et des enjeux locaux, même si des tensions ont pu parfois voir le jour.

Cohérence

Le projet est cohérent avec le portefeuille et les priorités d'action de l'AFD en Mauritanie et avec les objectifs de l'Equipe France portés par l'Ambassade dans le pays. Du fait de mécanismes de coordination relativement faibles pour le secteur du développement agricole, la cohérence d'ensemble entre les nombreux acteurs travaillant sur ce secteur demande à être améliorée, tant du point de vue des approches que du ciblage géographique. A mi-parcours, la cohérence interne du projet est encore à construire, l'articulation entre la MOA publique et le consortium d'ONG étant pour l'instant trop faible. Ceci pose problème tant du point de vue de l'apprentissage et de la diffusion de méthodologies innovantes (prévention des conflits, agro-écologie) que de l'articulation entre les activités et approches.

Efficacité

A mi-parcours, les activités de la composante 2 (interventions à impact rapide) ont été réalisées avec un retard de 6 mois, partiellement imputable à la pandémie de Covid-19 et à un conflit sur l'usage du foncier dans la commune de Bowel. Les réalisations des composantes menées par la SONADER ont pris beaucoup de retard et sont, à ce stade, quasi-inexistantes. Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait: faiblesse institutionnelle de la SONADER, difficultés importantes en termes de ressources humaines, effets de la pandémie. Ce retard est également lié à la complexité technique des dossiers de consultation à préparer pour les aménagements prévus, demandant de nombreux aller-retour entre la SONADER et l'AFD.

Efficiences

Le projet a bénéficié de certaines des souplesses permises par les fonds Minka, notamment pour sa composante en appel à projet crises et conflits (APCC). Côté MOA publique, les marges de manœuvre en termes de procédures étaient plus limitées et les procédures de passation de marchés mauritaniennes s'appliquent. Le processus d'avis de non-objection (ANO) reste long et fastidieux.

Impact et facteurs de durabilité

Les réalisations sont trop limitées sur les plus grosses composantes du projet pour être en mesure de parler de l'impact du projet à ce stade. On peut en revanche souligner de premiers effets positifs de la composante 2 relevés par les communautés: amélioration de leur situation économique, meilleure cohésion sociale.

Les conditions de durabilité ne sont que partiellement en place à ce stade: les comités locaux et pratiques soutenues par la composante 2 auront besoin d'être consolidées pour s'inscrire dans le temps. L'articulation entre la composante 2 et les composantes menées par la SONADER nécessite d'être fortement renforcée pour assurer une durabilité du projet fondées sur l'appropriation des acteurs publics mauritaniens d'approches sensibles au conflit et aux enjeux environnementaux.

Conclusions et enseignements

Le projet est financé, pour partie, dans le cadre du Fonds Minka. Instruit aux débuts du déploiement du Fonds, il a bénéficié de certaines de ses innovations: prise en compte des vulnérabilités, analyses de contexte, prévention des conflits incluse dans une de ses composantes. Il a été conçu avec une architecture innovante alliant MOA publique et consortium d'ONG. A ce stade cependant, ASARIGG reste un projet de développement agricole relativement classique avec une petite composante sur laquelle se concentrent les aspects de sensibilité et prévention des conflits. Tant du point de vue de la cohérence interne du projet, de sa durabilité que pour éviter des tensions foncières sur les zones ciblées, il convient de renforcer considérablement la diffusion de cette approche au reste du projet.

A ce stade, les réalisations rapides ont pu être réalisées avec un retard limité, expliqué pour partie par la pandémie. Sur ce volet, les souplesses permises par Minka ont renforcé la flexibilité du projet. Celles-ci sont moins facilement mobilisables pour les composantes sous maîtrise d'ouvrage publique et la SONADER a connu de réelles difficultés qui se traduisent par des retards significatifs sur ses composantes.

Il est prématuré d'évaluer les impacts du projet mais les effets positifs de la composante 2 observés sur le terrain montrent le mérite du projet et le besoin de renforcer ses conditions de durabilité.

Résumé d'évaluation

Pays : **Burkina Faso, Mali et Niger**

Secteur : **Résilience et Gouvernance**

Évaluateurs : **TDS-Group**
Date de l'évaluation : **Octobre 2021**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CZZ2322

Montant : amorçage 55,5M € (1,5M € - AFD : 1M€ & CDGS:0,5k€) et déploiement 54M€. **Volet Développement:** 50M€ **Volet Protection civile:** 4M€

Taux de décaissement : **Volet Développement :** Moyenne de 55% (45% Niger 55% Mali et 67% au Burkina Faso en juin 2022)

Volet Protection civile : 78%

Signature de la convention de financement : 2018

Date d'achèvement : 2022

Durée : 4 ans

Contexte

Le projet Trois Frontières (projet 3F) s'inscrit dans la zone frontalière du Burkina Faso, du Mali et du Niger dite du Liptako Gourma, en proie à une concentration de diverses menaces sécuritaires : conflits communautaires, banditisme, insécurité alimentaire, action de groupes radicaux, récent coup d'État au Burkina Faso (janvier 2022).

Depuis 2012, le climat d'insécurité s'est détérioré du fait de l'absence partielle ou totale des autorités étatiques dans la région. Ceci a créé un environnement propice à l'accroissement des affrontements communautaires et de l'extrémisme violent, et à la prolifération des groupes armés. Les attaques de groupes extrémistes et criminels touchent aujourd'hui l'ensemble des personnes présentes dans la zone qu'elles soient simple citoyen, représentant de l'État ou membre des corps habillés..

Entre la phase de conception du projet en 2017, sa phase d'amorçage en 2018, son déploiement 8 mois plus tard et aujourd'hui, la situation sécuritaire de la zone, s'est dramatiquement dégradée, et ce malgré, l'intensification des opérations militaires et anti-insurrectionnelles menées par les armées nationales, la Force multinationale mixte (Takuba), la Force conjointe du G5 Sahel et les partenaires internationaux. Le projet 3F s'inscrit dans le Programme de Développement d'Urgence (PDU) initié par le secrétariat du G5 Sahel à la demande des chefs d'Etat des pays de l'Alliance Sahel.

Intervenants et mode opératoire

Le volet « Développement » est mis en œuvre par un consortium d'ONG internationales (IRAM, GRET, AVSF et CIEDEL) pour les composante 1 et 3, en partenariat avec des organisations locales. Au Niger, une partie de la composante 3 est mise en œuvre par la HACP.

La composante 2 est assurée par des MAO publiques : le MATD au Burkina Faso, l'ANICT au Mali et la HACP au Niger.

La maîtrise d'ouvrage du volet « Protection Civile » est entièrement assurée par Expertise France, en lien étroit avec les services de protection civile des trois pays.



Objectifs

Le projet Trois Frontières vise à contribuer à la stabilisation de la zone, marquée par de fortes vulnérabilités économiques, sociales et climatiques, dont les indices de développement humains restent extrêmement faibles, en appuyant son développement socio-économique ainsi que le renforcement de la cohésion et du dialogue social entre les communautés transfrontalières burkinabées, maliennes et nigériennes.

Le projet est structuré en deux volets : un volet développement et un volet protection civile.

L'objectif du volet « Développement » est d'appuyer le développement socio-économique et le renforcement de la cohésion sociale dans les territoires, celui du volet « Protection Civile » est de contribuer plus particulièrement au renforcement de la légitimité de l'État à travers une amélioration des services de protection civile apportés aux populations.

Réalisations attendues

Chaque volet possède plusieurs composantes dont les objectifs sont complémentaires :

Volet « Développement »

1. Renforcement des filières agropastorales afin de générer des emplois et des revenus, notamment à destination des femmes et des jeunes.
2. Appui aux collectivités territoriales afin qu'elles puissent investir dans des équipements, infrastructures et services socio-économiques prioritaires pour les populations.
3. Renforcement du dialogue social entre les composantes des sociétés locales autour d'une compréhension commune des dynamiques de crises et de conflits, et des enjeux de cohésion sociale.

Volet « Protection Civile »

1. Amélioration des capacités opérationnelles de la protection civile et à élargissement de sa couverture géographique afin de faciliter le déploiement des unités d'intervention.
2. Renforcement plus général des capacités de la protection civile dans le but de permettre la protection et le sauvetage des populations au regard des multiples risques auxquels elles peuvent être confrontées.

Appréciation de la performance

Pertinence

De façon générale, le projet a pris en compte les spécificités et enjeux du contexte de crise de la zone du projet, sans toutefois pouvoir anticiper la dégradation rapide du contexte sécuritaire. Le projet est aligné sur les priorités nationales de chacun des pays et s'inscrit dans la dynamique voulue de stabilisation de la zone du Liptako Gourma. Le projet dans ses deux volets Développement et Protection civile a été construit en prenant en compte les besoins des bénéficiaires finaux et l'ensemble des activités répondent à ces attentes exprimées et formalisées. Si les ressources humaines et financières sont globalement adaptées aux objectifs du projet et à la spécificité du contexte, la dégradation sécuritaire a fait croître ces besoins, sans que les acteurs puissent toujours adapter leurs dispositifs et les équipes à ces nouveaux enjeux.

Cohérence

Le projet s'inscrit à la fois en cohérence avec les stratégies et les portefeuilles de projets de l'AFD dans les trois pays ciblés, au niveau régional, et avec les interventions des autres PTF dans la zone du Liptako Gourma. Cohérent avec de nombreux projets de la zone, le projet apporte une réelle complémentarité en termes de renforcement de la présence de l'État, de résilience et de développement local.

Efficacité

La plupart des activités sont soit réalisées, soit en cours de réalisation. Le déroulé du projet a connu quelques retards suites à des difficultés liées notamment à des aspects sécuritaires (dégradation du contexte), sanitaires (pandémie Covid-19) et administratifs (méconnaissance et sous utilisation des procédures simplifiées par les partenaires locaux). Les objectifs ne sont pas encore totalement atteints en décembre 2021. Néanmoins, la plupart des activités étant à minima en cours de validation, il est fort probable que l'ensemble des activités puissent être réalisées avant la fin de l'année 2022 sous réserve des évolutions du contexte sécuritaire et sanitaire.

Efficience

Le dispositif de mise en oeuvre associant des MOA publiques et nationales présente des complexités procédurales qui ont induit des retards de réalisation compte tenu du besoin de monter en compétences de l'ensemble des parties prenantes. Il serait envisageable de gagner en efficience en intégrant davantage les dispositifs de validation simplifiés, tenant compte de situations nées du contexte d'urgence. Certains des processus de validation, notamment le criblage, ont provoqué des situations de blocage.

Impact

L'impact du projet est difficile à mesurer à date, toutes les activités n'ayant pas encore été réalisées. Néanmoins, les premiers retours des bénéficiaires et non bénéficiaires du projet sont positifs : les formations dispensées et les infrastructures construites ont répondu aux besoins et demandes des populations.

Viabilité/durabilité

Les acteurs, partenaires locaux et bénéficiaires se sont bien appropriés le projet, notamment du fait de leur participation à sa conception, à la phase d'amorçage et dans les choix des activités à mettre en oeuvre. Les réalisations sont cependant fragiles au regard des évolutions de l'insécurité et d'un contexte qui ne favorise pas la durabilité ou l'inscription dans le temps des interventions et de leurs effets.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

Le projet 3F, conçu et mise en oeuvre par l'AFD, constitue un projet pilote de part sa logique d'intervention multidimensionnelle et multi pays. La démarche est prometteuse car elle contribue à créer une dynamique de plateforme d'intervention et de dialogue à la croisée du développement et de l'humanitaire.

Conclusions et enseignements

Le projet Trois Frontières est un projet complexe et ambitieux, de part son organisation et ses objectifs. L'intégration d'acteurs internationaux, nationaux et locaux possédant une expertise de la zone ciblée, a permis à l'AFD de concevoir un projet pertinent pour les bénéficiaires, en cohérence avec les politiques publiques nationales et les interventions de la communauté internationale.

La dégradation très rapide du contexte sécuritaire de la zone, a engendré des retards dans l'exécution de certaines activités. A ce contexte sécuritaire s'ajoute la crise sanitaire, la sous utilisation de procédures simplifiées permises par Minka et la complexité du montage institutionnel du projet (intégrant des MOA publiques et non publiques sur différentes composantes). Il est à noter que c'est néanmoins ce montage complexe, avec des acteurs de mise en oeuvre locaux ayant des capacités et une volonté d'adaptation ainsi qu'un ancrage au plus près des bénéficiaires finaux, qui permet aujourd'hui la continuité du projet.

L'organisation générale du 3F a mis longtemps à se mettre en place, avec une nécessaire montée en compétence des parties prenantes, dont la maturité actuelle laisse présager d'une réelle capacité à délivrer les activités attendues, voire futures, dans des délais dorénavant raisonnables.

Résumé d'évaluation

Accompagnement de la Jeunesse et des Collectivités Territoriales dans leurs initiatives de formation et d'insertion professionnelle

Pays : **Mali**

Secteur : **Éducation et Formation**

Évaluateurs: Matthieu Dillais, Auriane Lamypour **Technopolis**

Date de l'évaluation : **Décembre 2021**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CML 1420

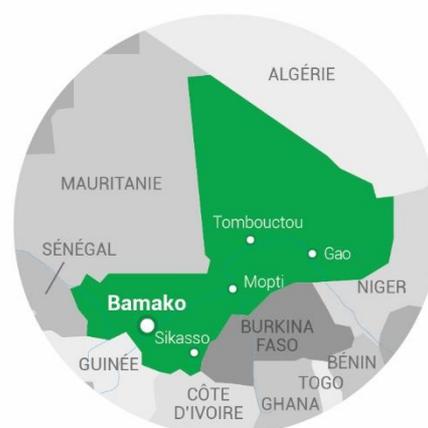
Montant : 10 M€

Taux de décaissement : 65% en mars 2023

Signature de la convention de financement : 22 février 2018

Date d'achèvement : Décembre 2021 (extension en cours de validation)

Durée : 4 ans



Contexte

Les conséquences de la crise politico-sécuritaire continuent à entraver le développement socio-économique du Mali, en particulier au centre et au nord du pays. Depuis la fin de 2014, la menace sécuritaire et la montée du djihadisme se répandent dans la région du Centre du Mali (Ségou, Koulikoro et Mopti). Les jeunes, en l'absence d'opportunités de formation et d'insertion, sont les premières victimes de la crise. La zone de Mopti souffrait déjà de retards structurels en matière d'éducation-formation avant la crise : il s'agit de la région comptant le plus grand nombre d'enfants et de jeunes hors de l'école.

Intervenants et mode opératoire

Le projet est découpé en deux composantes :

- La composante 1 est une subvention à Handicap International (HI) d'un montant de 7M€ pour la formation, éducation et insertion professionnelle des jeunes.
- La composante 2 est une subvention à l'État malien pour le financement d'infrastructures (3M€). La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère de la Décentralisation et de la Fiscalité Locale. Les fonds seront rétrocédés à l'Agence Nationale pour l'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT). Les principaux bénéficiaires seront les collectivités territoriales de la région de Mopti.

Objectifs

Le projet d'accompagnement de la Jeunesse et des Collectivités Territoriales dans leurs Initiatives de Formation et d'Insertion Professionnelle (ACTIF) a pour objectif de permettre le redéploiement de services d'éducation et de formation de qualité en direction de la jeunesse dans la région de Mopti, en vue de réduire ses vulnérabilités, de favoriser l'inclusion et de renforcer la cohésion sociale. Il cible les publics les plus défavorisés, avec une attention particulière aux jeunes, aux personnes handicapées et aux femmes.

Réalisations attendues

- Permettre l'extension rapide de services visant à renforcer les compétences de base, techniques et professionnelles, et à favoriser l'insertion économique et sociale via des appuis pérennes ;
- Permettre aux collectivités locales de jouer leur rôle de pourvoyeurs des services essentiels en éducation et formation en finançant les investissements nécessaires

Appréciation de la performance

Pertinence

Le projet répond à un déficit fort en termes d'éducation et de formation professionnelle dans une zone affectée par le conflit et est en cohérence avec les priorités politiques nationales. Le projet ACTIF a capitalisé sur l'expérience d'un projet similaire et s'est appuyé sur un opérateur capable d'adapter l'approche aux divers contextes infranationaux du Mali. Le projet a progressivement approfondi sa compréhension des contextes et adapté ses modes opératoires en fonction d'une cartographie détaillée des filières, et une cartographie des acteurs.

Cohérence

Le projet est en forte cohérence avec les autres interventions de l'AFD au Mali dans le secteur de l'éducation : IPOMER (Insertion Professionnelle Orientée Métiers Ecologiquement Responsables) et PAQAMA (projet qui vise à améliorer la qualité et l'accès à l'éducation dans la région de Gao et au niveau national. De nombreux partenaires techniques et financiers sont investis dans le secteur de l'éducation au Mali sans toutefois que l'on constate des redondances ou duplications sur la région de Mopti.

Efficacité

La composante 1 du projet démontre un taux de réalisation satisfaisant dans l'ensemble malgré des limites significatives, principalement dues à la dégradation du contexte sécuritaire et dans une moindre mesure à des facteurs organisationnels et programmatiques à améliorer. Les entretiens avec les informateurs clés et les bénéficiaires témoignent d'effets positifs, bien qu'il soit encore trop tôt sans doute pour en tirer des conclusions définitives alors que le projet n'est pas encore terminé.

Concernant la composante 2, la mise en œuvre est en retard et aucune réalisation n'est encore observable du fait de difficultés de l'Agence Nationale pour l'Investissement des Collectivités Territoriales.

Efficience

Sur la mise en œuvre de la composante 1, les mécanismes de déboursement initialement proposés semblent appropriés. La connaissance fine du contexte et l'expérience d'HI sont des facteurs clés de la réussite de cette composante.

Sur la mise en œuvre de la composante 2, le défaut de déboursement à date est largement dû à la combinaison de complexités administratives des procédures de passation de marché que l'ANICT doit légalement imposer et au manque de ressources humaines dédiées du conseil régional et des collectivités territoriales pour les mettre en œuvre. Sur le projet dans son ensemble, l'architecture alliant MOA publique et ONG demande de mettre en place des mécanismes d'échanges et de capitalisation beaucoup plus forts et intégrés dès le début du projet pour qu'il forme un tout cohérent.

Impact – Viabilité / durabilité

Les bénéfices de l'action demeurent très fragiles au vu de la dégradation brutale du contexte dans la zone de Mopti. Cependant, le recrutement des volontaires communautaires ainsi que des points focaux dans les communes a favorisé une continuité de la gestion du projet même en situation d'aggravation de la situation sécuritaire. La composante 2 n'a pas instauré suffisamment de synergies entre HI et l'ANICT pour permettre un transfert de méthodologies, leur appropriation par les acteurs nationaux et une durabilité des effets.

Conclusions et enseignements

Le projet ACTIF est pertinent et réponds aux besoins importants des jeunes de la Région de Mopti en termes de formation et d'insertion professionnelle. Il est pertinent au regard des priorités stratégiques nationales et s'inscrit dans la logique d'intervention de l'initiative Minka Sahel.

Malgré une dégradation importante du contexte sécuritaire de la zone d'intervention, les réalisations sur la composante 1 sont satisfaisantes et démontrent une capacité forte d'Handicap International et d'aide Action Internationale à intervenir en zone de crise. Des défis restent encore à relever à travers une meilleure réflexion sur la stratégie de continuité du projet, car il faut noter que certains jeunes accompagnés par le projet ACTIF doivent recevoir encore du suivi et restent fragiles pour évoluer seuls. Les impacts sont encore incertains, le projet étant en phase de finalisation.

Concernant la composante 2, la mise en œuvre est en retard et aucun des projets d'investissements retenus n'a été réalisé à ce jour. La coordination entre ces deux composantes n'a pas fonctionné ce qui pénalise la cohérence globale du projet et représente une opportunité de capitalisation pour la structuration de projets similaires à l'avenir.